Image not found or type unknown

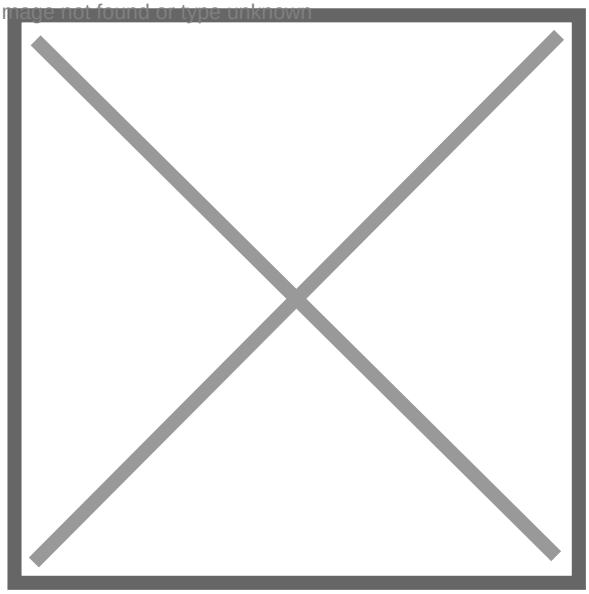

Résiliation d'une école à distance

Par **marie josephe**, le **06/11/2017** à **11:51**

Bonjour
je suis inscrite à une école a distance depuis janvier 2017
quand j 'ai discuté avec le conseiller d'étude il m' a dit que j'aurai un suivi personnaliser,ceux que je ne vois pas.
Il m'a dit qu'il faut que je participe aux atelier en ligne que ceux si ne sont pas payant
je me suis inscrite a plusieurs,à ma grande surprise
le professeurs m'apprends que tous les ateliers son payant.

cela fait 8 mois que je paye et que je ne puisse assister par le conseiller d'etudes que je n'est envoyer aucun devoir car j'etais en formation de mai à septembre 2017
est ce que j'ai le droit de résilier cette engagement de 3 ans.

Cordialement

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés